

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un prix pour promouvoir la formation professionnelle

Economie Région Lausanne (ERL) et la Ville de Lausanne lancent aujourd'hui la 9^e édition du prix en faveur de la formation professionnelle. Ce prix concerne toutes les entreprises qui forment pour la première fois un apprenti ou qui s'engagent de manière significative pour la formation duale. A la clé pour les entreprises lauréates, un soutien de 300 francs mensuels durant toute la durée de l'apprentissage. Les dossiers de candidature doivent être déposés d'ici au 30 juin prochain.

Les entreprises lauréates recevront 300 francs, par mois, durant toute la durée de l'apprentissage. Pour sa part, l'apprenti(e) qui réussira son examen final recevra un montant de 500 francs pour récompenser son effort. En 2015, les entreprises qui ont obtenu le prix étaient Venticlean, Homequest et la Chocolatière.

Le règlement du prix, qui précise les conditions de participation, est disponible sur le site internet d'ERL www.economie-region-lausanne.ch et sur celui de la Ville de Lausanne www.lausanne.ch/erl. Les dossiers de candidature doivent être adressés au secrétariat d'ERL **au plus tard le 30 juin prochain** (ERL, Case postale 1215, 1001 Lausanne).

ERL (anciennement SIC Lausanne et Environs) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est par exemple à l'origine de la création de l'EPSIC. Dans ce contexte, elle avait décidé de lancer, en 2003, ce prix avec l'objectif de soutenir un employeur particulièrement actif dans le domaine de la formation d'apprentis. De plus, la Ville de Lausanne s'est associée à ERL et offre un deuxième prix et depuis 2015, elle a décidé de compléter ce soutien par une troisième récompense, fondée exactement sur les mêmes principes, mais expressément destinée à des entreprises actives dans le commerce de détail et à celles actives dans la restauration et l'hôtellerie.

ERL et la Municipalité de Lausanne se réjouissent de la poursuite de ce partenariat et espèrent que cette récompense contribuera à consolider la vocation formatrice des entreprises engagées en faveur de l'apprentissage.

Economie Région Lausanne

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Christian Masserey, ERL, Tél. 058 796 33 72**
- **Denis Décosterd, Ville de Lausanne, Développement de la ville et communication, tél. 021 315 24 10**